



**EXTRAIT**

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

En exercice **14**

Présents **09**

Votants **10**

L'an deux mille dix-huit, le 30 juillet,

Le conseil municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué le 26 juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe GUITTON, Maire.

Présents : Christophe GUITTON - Daniel AUDIBERT - Chantal MACQUET - Dominique BOUVET - Eric PIERRE - Laurence NIQUET - François FOSSOUX - Jean-Paul DERONZIER - Jérémie JOSNET.

Pouvoirs : Bénédicte VIVIANANT par Chantal MACQUET

Absents : Jean-Philippe TAVARES - Edwige BALDACCHINO - Johann JARROUX - Orlane RAGOT.

Secrétaire de séance : Laurence NIQUET.

**18/32**

### Objet :

**Attribution du marché de réhabilitation de l'appartement de l'école maternelle**

Christophe GUITTON, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Dans le cadre de la rénovation de l'appartement situé au-dessus de l'école maternelle et dans le but de le relouer un ensemble de travaux ont été prévus :

- Création d'une salle de bain et WC ;
- Mise aux normes de l'électricité ;
- Cloisonnement ;
- Réfection des peintures et papiers peints.

Vu le nouveau code des marchés publics, la procédure adaptée a été adoptée pour ce marché et l'avis d'appel publié le 27 juin 2018.

Deux dossiers pour ce lot unique ont été déposés.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 23 juillet 2018 qui a retenu après analyse des plis la SCARL A&MO sise à La Balme-de-Sillingy (SIRET : 80305352900019).

Le coût total est de 53 475,42 € TTC (cinquante-trois mille quatre cent soixante-quinze euros et quarante-deux cents).

■ **Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition**

■ **Ont voté pour : l'ensemble des conseillers**

■ **Se sont abstenus : néant**

■ **Se sont opposés : néant**

Pour extrait conforme,

Le Maire

M. Christophe GUITTON

Délibération devenue exécutoire compte tenu de  
la télétransmission en Préfecture le 02 août 2018  
et de la publication le 02 août 2018

Le Maire

